

Terrasses, cinémas et stades pourront rouvrir dès lundi

Les Suisses pourront renouer avec leurs activités préférées dès lundi. Le Conseil fédéral a décidé de rouvrir sous condition les terrasses, les cinémas, les théâtres ou encore les stades de football.



Bild: youleks/pixabay

«La situation épidémiologique reste fragile», a souligné hier le ministre de la santé Alain Berset devant les médias. Les cas augmentent, tout comme les hospitalisations. Et quatre des cinq critères exigés pour assouplir les mesures ne sont pas remplis. Seule l'occupation des soins intensifs est inférieure au seuil fixé.

Les autres valeurs ne sont cependant pas loin des limites. «L'évolution de la pandémie a pu être contenue», a-t-il pointé. Les assouplissements décidés récemment pour les magasins et les réunions privées n'ont pas provoqué de hausses massives des infections.

De plus, «l'écrasante majorité de la population respecte les gestes barrière et la vaccination progresse», a poursuivi le Fribourgeois. Près de 50% des plus de 80 ans ont reçu leurs deux doses, et 30% des personnes de 70 à 79 ans. De grands volumes de vaccin seront également livrés prochainement. Pour toutes ces raisons, le Conseil fédéral a choisi de lâcher un peu de lest.

Les pressions de toute part n'y sont probablement pas non plus étrangères. Outre l'UDC et les milieux économiques, une commission parlementaire a récemment appelé à établir rapidement des scénarios de sortie de crise.

Service à table

Concrètement, les activités où le risque d'infection est modéré, le masque peut être porté et les distances respectées seront de nouveau autorisées dès lundi. Restaurants et bars pourront rouvrir leurs terrasses. Les clients devront toutefois être servis à table, n'ôter leur masque que pour manger et laisser leurs coordonnées.

Les tables seront limitées à quatre convives. Elles devront être espacées d'un mètre et demi ou séparées par une paroi. «Il n'y aura pas de pression à rouvrir les terrasses. Ceux qui le peuvent, pourront le faire. Les aides seront prolongées pour les autres», a tenu à préciser le conseiller fédéral. Les discothèques et les locaux de danse resteront quant à eux portes closes.

Consommation interdite

Les cinémas et les théâtres pourront rouvrir dans des conditions similaires. Les salles ne pourront accueillir que 50 personnes ou un tiers de leur capacité. Les matchs de football, les concerts et autres événements en plein air seront eux limités à 100 personnes.

Un siège devra être laissé libre entre les visiteurs. Ceux-ci seront tenus de rester assis et de porter un masque en tout temps. La consommation ne sera pas autorisée et les entractes seront déconseillés.

Les adultes pourront encore reprendre leurs activités sportives en groupe de 15 au maximum. Et les compétitions pourront avoir lieu. Le port du masque et la distance devront être respectés à l'intérieur, tandis que le respect d'une des deux règles suffit à l'extérieur.

Des exceptions seront permises pour les chorales ou les activités d'endurance. Le Conseil fédéral recommande cependant de les pratiquer à l'extérieur et de se faire tester au préalable. Les sports de contact restent eux interdits à l'intérieur.

Campus repeuplés

Les espaces intérieurs des zoos, jardins botaniques et autres centres de loisirs seront également accessibles. Mais pas les centres de bien-être. Bol d'air encore pour les musées. Ils pourront organiser des visites guidées pour 15 personnes. Les membres d'associations seront autorisés à se réunir dans les mêmes limites.

Les étudiants pourront de leur côté retrouver leurs campus. L'enseignement en classe sera à nouveau autorisé jusqu'à 50 participants dans le postobligatoire, en particulier pour les hautes écoles et la formation d'adultes.

Les collaborateurs des entreprises qui procèdent à des tests hebdomadaires seront quant à eux exemptés de la quarantaine relative aux contacts. Et les résidents vaccinés ou guéris du Covid-19 des homes ou maisons de santé pourront se passer de porter le masque.

Tous ces assouplissements ne doivent pas être considérés comme un signal de relâchement, a précisé Alain Berset. La population et les établissements concernés par les réouvertures doivent au contraire redoubler de prudence. C'est essentiel pour éviter les effets yoyo et une éventuelle refermeture. (htr/axw)

Publiziert am Donnerstag, 15. April 2021